

PV DU CA DU CCAS



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

MERCREDI 12 JUILLET 2023 18h00

À la suite de la convocation faite le 3 JUILLET 2023, le Conseil d'Administration du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE s'est réuni en mairie sous la Présidence de MME PALLEY Christine, le mercredi 12 juillet 2023, à 18 heures 00 pour une séance ordinaire.

ETAIENT PRESENTS : Mme la Vice-présidente Christine PALLEY, et Mmes Régine CHEVALLIEZ, , Edith CONSIGNY, Aurélie DESBREE, M. Michel FRANCHINI membres élus.
Mesdames Arlette CHABANNE, Marie-Claire MOUCHEL, Jeanine RIVOIRE, et Monsieur Georges CHAPET, M. Patrick MIRABEL membres nommés, représentant la société civile.

ABSENTS AVEC EXCUSES : Monsieur le Président Philippe DENIS a donné son pouvoir à MME PALLEY, Jeanine ENSARGUET a donné son pouvoir à Mme CHABANNE Arlette, Mme Céline BENNICI.

ORDRE DU JOUR

Madame la Vice-Présidente Christine PALLEY, préside et anime ce conseil d'administration.

I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lecture est faite du compte-rendu de la réunion du 25 mai 2023, adopté à l'unanimité.

II – ADMINISTRATION GENERALE

Présentation par Mme PALLEY de la convention sur le PROJET « Bien Vieillir à Saint-Galmier ». Pour rappel, le département de la Loire nous accorde une subvention de 4.300 €.

III - AIDES NOMNATIVES

1 - APPROBATION DES DECISIONS DU CCAS PRISES PAR LE PRESIDENT DEPUIS LA CONVOCATION A LA DERNIERE SEANCE DU 25 mai 2023 EN VERTU DE L'ARTICLE R123-21 DU CODE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (CASF)

Il n'y a pas eu de commission permanente depuis le dernier conseil d'administration du 25 mai 2023.

1. Service social – Secours d'urgence – Aides facultatives :

Madame la Vice-Présidente présente au conseil d'administration les dossiers de demande d'aide alimentaire qui ont été adressés par les services de la DVS.

Voir détail dans le tableau récapitulatif ci-après ;

Service social – Secours d'urgence – Aides facultatives :

Le dossier VC01 a été ajourné car la commission a besoin d'autres éléments pour statuer

PV DU CA DU CCAS

SITUTATION AU 12/07/2023

DOSSIER PJ01	
DATE DE LA COMMISSION PENDANT LE CA DU CCAS	12/07/2023
PERSONNE PRESENTE	Mme la Vice-présidente Christine PALLEY, et Mmes Régine CHEVALLIEZ, Edith CONSIGNY, Aurélie DESBREE, M. Michel FRANCHINI membres élus. Mesdames Arlette CHABANNE, Marie-Claire MOUCHEL, Jeanine RIVOIRE, et Monsieur Georges CHAPET, M. Patrick MIRABEL membres nommés représentant la société civile.
PRESENTATION DE LA SITUATION	Mme P. a sollicité le SSD en janvier 2023 pour des difficultés financières. Au niveau familial, Mme vit seule avec sa fille âgée de 10 ans (garde alternée). Sur le plan professionnel, mme a connu un changement en octobre dernier date à laquelle elle est devenu autoentrepreneur. Elle perçoit du pôle emploi. Envisage de se rapprocher des agences intérim pour percevoir un revenu complémentaire, dans l'attente de vendre des maisons. Sa situation financière est très fragile. Son reste à vivre est de -124 €, Une demande d'aide alimentaire est faite pour 1 adulte et 1 enfant, sous forme de ticket service+épicerie. Un accompagnement budgétaire se poursuit. Une demande de FSL est faite au département.
RESSOURCES	1 095,00 €
CHARGES	1 219,00 €
RESTE A VIVRE sans les dettes	124,00 €
DECOUVERT BANCAIRE	700,00 €
DEMANDE DE LA DVS	Demande d'aide alimentaire pour 1 adulte et 1 enfant
DECISION	AIDE ALIMENTAIRE Sous forme de Tickets services + colis alimentaires 30 € x 8 semaines = 240 €

Un total de 240 euros sous la forme de tickets services.

Approuvé à l'unanimité.

PV DU CA DU CCAS

2. SUIVI SUR LES SITUATIONS EN COURS

Madame Anne-Marie ZELLAG fait un retour sur le suivi des dossiers suivants et informe l'assistance des derniers éléments de suivis sociaux à savoir :

POINT SUR LES SITUATIONS EN COURS AU 12/07/2023

DOSSIER	SITUATION
DB01	A bénéficiaire d'une aide financière par le secours catholique de 100 € A bénéficiaire d'une aide financière par le secours populaire de 100 € En attente de la réponse suite au dépôt le 20/06/2023 de son dossier de surendettement. Voit son médecin traitant le 18/07 pour finaliser son dossier auprès de la MLA pour obtenir une RQTH (La reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé)
FA01	MME bénéficie d'un accompagnement éducatif budgétaire Un dossier de surendettement a été déposé REMIS REGULIEREMENT DE COLIS ALIMENTAIRE EN URGENCE

3. DEMANDE D'AIDE FINANCIERE POUR LE BAFA

Madame la Vice-Présidente fait part au conseil d'administration de la demande d'aide financière de Mme SEON Romane, domiciliée à SAINT-GALMIER, pour une aide au financement de son stage de formation générale au BAFA organisé par FAMILLES RURALES du 22 juillet 2023 au 29 juillet 2023. Le coût de cette formation est de 550 euros. Conformément au règlement d'attribution des aides facultatives acté le 30 juin 2021 par délibération une aide de 50,00 € est attribuée pour le stage de formation générale au BAFA.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du CCAS à l'unanimité,

- DECIDE d'attribuer une aide de 50,00 € pour le stage formation générale du BAFA de Mme SEON Romane.
- DIT que cette somme sera réglée à M. et Mme SEON J. Louis sur production de la facture acquittée sur le compte bancaire SOCIETE GENERALE : FR76 3000 3018 5000 0512 7222 837

PV DU CA DU CCAS

4. DEMANDE D'AIDE FINANCIERE POUR STAGIAIRE EN BTS

Une jeune fille sollicite le CCAS pour une participation financière dans le cadre du financement de ses frais engagés à la suite d'un départ sur un lieu de stage lointain.

Michel FRANCHINI rappelle que la stagiaire doit avoir une rémunération dans le cadre de son stage.

Décision à l'unanimité cette demande ne rentre pas dans les critères du protocole du règlement du CCAS.

Un courrier sera fait pour l'informer de la décision

IV – ACTIONS DU CCAS

1. POINTS DE SITUATION SUR LES JOURNEES BLEUES 2022-2023 :

PROJET « Bien Vieillir à St-Galmier »

Intervenant M. SABOT Thomas

- Date : Mardi 04 juillet 2023
- Horaire : à partir de 14h
- Public : Public seniors des séances APA + Tout Public
- Lieu : Salle Simone VEIL

REPARTITION HOMME/FEMME ATELIER DIETETICIEN DU 04/07/2023 PROJET "BIEN VIEILLIR A ST GALMIER	
HOMME	1
FEMME	13
TOTAL PARTICIPANTS	14

PV DU CA DU CCAS

L'exposition sur « FAIRE REVIVRE Jean de la Fontaine »

- Date de l'évènement : Vendredi 02 juin 2023 au Dimanche 04 Juin 2023
- Public : Tout Public
- Lieu : le Caveau des Arts
- Inauguration : Prévus le jeudi 1^{er} juin à 19h00

Exposition gratuite « Faire revivre Jean de La Fontaine »



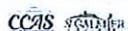
Organisée par le CCAS

en partenariat avec l'association
Le Réseau Jean de La Fontaine
et les associations locales et régionales

GALERIE DU CAVEAU DES ARTS - SAINT-GALMIER
Du 2 au 4 juin 2023

10h-12h - 14h-18h

Exposition organisée en collaboration avec le Centre de la Culture et de l'Art de Saint-Galmier

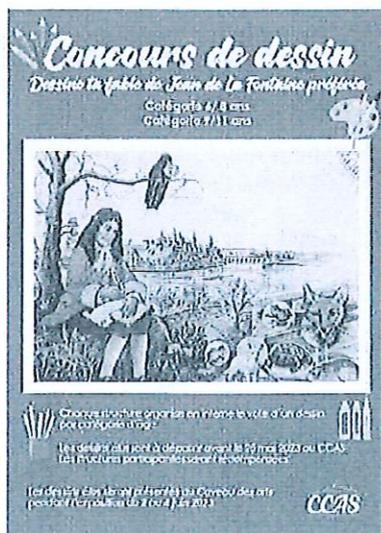


Les partenaires qui ont participé à la réalisation d'un film qui sera présenté lors de l'exposition sont :

- La bulle pour les prises de vue au jardin des livres
- L'hôpital Maurice ANDRE
- Croq'Loisirs,
- Le théâtre de la Sarbacane.

FREQUENTATION DE L'EXPOSITION AU CAVEAU DES ARTS PROJET JEAN DE LA FONTAINE

	MATIN	APRES-MIDI
VENDREDI 02/06/2023 en soirée animation sur la place de la devise "Bien être pour la Femme"	5	89
SAMEDI 03/06/2023	18	58
DIMANCHE 04/06/2023	34	49
Sous total	57	196
TOTAL	253	



CONCOURS DE DESSIN

Participation des jeunes du Péri-scolaire de la Colombe

Participation de l'école privé « St Joseph »

Remise des prix pour les deux structures, un choix a été fait de remettre 2 bons cadeaux par structures au lieu d'un bon de 50 € (comme prévu initialement) soit 100 € à utiliser à la librairie « La Belle Plume ».

Les dessins ont été exposés au « CAVEAU DES ARTS »

IV INFORMATIONS DIVERSES

1. ECHANGE SUR LES PROJETS A VENIR :

JOURNEE de PREVENTION SUR LES RISQUES CARDIO VASCULAIRE CHEZ LA FEMME

- Date retenue : SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2023
- Horaire : à partir de 14h
- Public : tout Public
- Lieu : Salle LONGCHAMP à l'hippodrome

Mme la vice –présidente est en lien avec différents partenaires dont Mme Liliane BOGREAU « Cœur de femmes ». Mme MESSAOUDI aura en charge la partie sur « Les gestes qui sauvent

La fédération de cardiologie sera en appui dans la construction de cette journée dédiée à la prévention.

Le cardiologue Docteur ELFRE devrait être présent à cet évènement. Mme PALLEY a sollicité d'autres cardiologues pour étoffer la présence d'un professionnel en cardiologie.

Des gynécologues ont été sollicités mais sans succès. Mme RIVOIRE Jeanine a indiqué que sa fille est gynécologue mais elle habite sur Toulon toutefois elle la sollicitera.

Le dentiste Jean-Loup CHALET a accepté l'invitation et participera à l'évènement.

D'autres intervenants pourraient être sollicités tel que des spécialistes sur :

La diététique,

Les bienfaits de l'activité physiques...

Un défilé de mode pourrait être réalisé.

Des échanges ont eu lieu entre les participants pour savoir pourquoi mettre des animations autour d'un sujet comme la prévention des risques cardio-vasculaires. Mme PALLEY qu'il était nécessaire de rendre cet évènement attractif et ludique afin de mobiliser davantage les femmes et notamment les jeunes femmes.

Aurélié DEBREE fait part qu'il est nécessaire de communiquer très rapidement pour que l'information passe au plus vite. La feuille de route a été envoyée à Céline BENNICI et Françoise PION. Mme Palley n'a pas de retour.

M. MIRABEL fait remonter qu'il a une expérience dans le domaine dans le cadre de la prévention avec la mutualité.

PV DU CA DU CCAS

SORTIES HORS LES MURS

Une sortie « Hors les murs » pour les seniors est proposée à la suite des différentes propositions une sortie semble le mieux correspondre aux attentes du public concerné.

DATE DE LA SORTIE « HORS LES MURS » : DIMANCHE 08 OCTOBRE 2023

PARTICIPATION FINANCIERE DEMANDEE :

- **BALDOMERIEN : 40 €** (reste à charge pour le CCAS entre 45 € et 58,50 € suivant le nombre d'inscrit)
- **HORS BALDOMERIEN : 50 €** (reste à charge pour le CCAS entre 35 € et 48,00 € suivant le nombre d'inscrit). Les Baldomériens seront prioritaires ainsi que les adhérents de l'association « Aimer la vie ».

Mme la Vice-présidente rappelle à l'assemblée que ce projet de voyage a été budgété, présenté et validé en CA lors de la présentation du budget 2023.

D'autre part, Mme PALLEY précise que le coût financier de ce voyage ne devra pas être un frein pour les seniors de la commune. Le CCAS étudiera les situations délicates et fera en sorte de trouver une issue favorable pour que toutes les personnes puissent participer à ce projet qui se veut aussi solidaire.

PUBLIC CONCERNE : SENIORS A PARTIR DE 65 ANS

PRESENCE DU TECHNICIEN DU CCAS : NON

DETAIL DE LA SORTIE :

Destination : EMBARQUEMENT IMMEDIAT POUR LE VIVARAIS

Départ de St Galmier (lieu à définir) à 07h45 en direction de l'Autoroute du Soleil. Arrivée à Tournon sur Rhône à 10h pour le départ du petit train Le Mastrou en direction de Lamastre, en traversant des paysages merveilleux et des gorges escarpées.

Déjeuner au restaurant à Lamastre.

MENU

- Kir Châtaigne
- Caillette Ardéchoise et Salade de saison
- Suprême de poulet Sauce aux Marrons
- Crique Ardéchoise Maison et poêlée de légumes
- Parfait au marron
- 1/4 de Vin rouge d'Ardèche - Café

L'après-midi, route vers Désaignes, visite du village médiéval avec ses vieilles maisons et rues, fontaine, remparts, église, temple... Tout un monde s'est construit dans cette petite cité cachée au milieu des terres de picodon, de châtaignes et de terrasses agricoles... La visite se finit autour d'une dégustation de produits régionaux.

Michel FRANCHINI fait ressortir que le CCAS ne peut pas s'adresser qu'à un public de seniors.

Aurélie DEBRE indique qu'elle ne voit aucun inconvénient à cette sortie et rappelle que le rôle et la mission du CCAS est de s'adresser également aux seniors.

PV DU CA DU CCAS

PROJET sur LA PLACE DES AIDANTS FAMILIAUX

- Date retenue : vendredi 10 novembre 2023
- Horaire : Toute la journée
- Public : Tout public
- Lieu : Salle Simone Veil

L'ESCALE DES AIDANTS sera partenaire de cette opération.

PROJET « Bien Vieillir à St-Galmier »

Intervenant : Mme BLANCHON Sophie

- Date : Mardi 01 AOÛT 2023
- Horaire : à partir de 14h
- Public : Public seniors des séances APA
- Lieu : Salle Simone VEIL

Mme la vice-présidente informe que le 1^{ER} juin l'UDCCAS de la LOIRE s'est réuni à l'Orangerie à Montbrison pour un échange entre élus et techniciens des CCAS sur la thématique des « Séniors ». L'objectif a été d'échanger sur la pratique des CCAS dans le domaine, des loisirs/de la culture/de l'animation, de la mobilité, de l'aide à domicile, en direction des seniors sur nos territoires.

Une centenaire de la maison de retraite MAURICE ANDRE a reçu un bouquet de fleurs offert par le CCAS.

Un échange a eu lieu sur la proposition d'un repas solidaire de l'Amphitryon. Les membres du conseil du CCAS n'ont pour l'heure pas trouvé de solution pour donner suite à la sollicitation de l'Amphitryon.



L'affiche sur le PLAN CANICULE 2023 a été présentée à l'ensemble des membres du conseil du CCAS.

MME Christine PALLEY nous informe également de sa volonté de mettre en place un réseau de « personnes bénévoles ressources » pour les séniors et les personnes isolées de la commune (relais post hospitalisation, courses, pharmacie, et en appui également lors des animations ...)

PV DU CA DU CCAS

PROCHAIN CA du CCAS prévu le JEUDI 28 SEPTEMBRE 2023 à 18 h 00

FIN DE LA SEANCE A 20 h 30

Président du CCAS,
M. Philippe DENIS
Signature,



Présidente de Séance,
Mme Christine PALLEY
Signature,



Secrétaire de Séance,
Mme Edith CONSIGNY
Signature,

